



10-11-2017

Les services d'une AMO

La vie d'ado n'est pas toujours simple car parfois semée d'embûches.

Si tu n'as personne vers qui te tourner pour affronter ces difficultés, tu peux t'adresser à une AMO, il y en a probablement une près de chez toi.

Pour en savoir plus sur les différents services proposés par les AMO, c'est par ici que ça se passe!



QU'EST-CE QU'UNE AMO ?

Une AMO est un service d'aide en milieu ouvert reconnu par la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) et spécialisé dans l'aide de première ligne destinée aux jeunes entre 0 et 18 ans (et à certaines conditions jusqu'à 20 ans) ainsi qu'à leurs familles.

Concrètement, les AMO ont pour but de t'informer, de t'accompagner et de te soutenir dans tes projets, de t'apporter une aide dans les difficultés que tu rencontres, qu'elles soient d'origines personnelles, administratives, scolaires, judiciaires ou financières. Elles veillent à ce que les institutions respectent tes droits.

DIFFÉRENTES AMO

Au sein des différentes AMO, il existe une grande variété d'approche et de modes de fonctionnement. Certaines favorisent le travail de rue, d'autres utilisent le droit comme outil de travail social et sont spécialisées dans l'aide juridique et d'autres encore s'adaptent aux besoins et à la réalité de la population rencontrée.

Dans ces services, tu peux trouver des travailleurs sociaux ; principalement des assistants sociaux mais aussi des criminologues ou encore des juristes.

QUE PEUVENT-ELLE T'APPORTER ?

L'intervention d'une AMO se fait toujours à la demande du jeune (non contraignante) et est mise en place au sein de ton milieu de vie. Toute aide apportée est gratuite et confidentielle. A tout moment, tu es libre de mettre fin aux actions proposées et menées par l'AMO sans justification.

Leur action s'organise autour de trois axes principaux :

L'AIDE INDIVIDUELLE

Accompagnement dans tes démarches, aide juridique, soutien scolaire, etc. Cela concerne les problèmes de harcèlement, de divorce, de désaccord avec une décision scolaire, etc.

LE TRAVAIL COMMUNAUTAIRE

Animation de quartier, accompagnement dans l'élaboration et la gestion de réponses collectives à des problématiques locales. Tu peux par exemple participer à des ateliers théâtre sur une thématique particulière.

LE TRAVAIL DE RÉSEAU

Coordination sociale locale, établissement de collaborations et de partenariats avec d'autres acteurs du milieu.

Tu peux contacter ces services par téléphone, mail et également rencontrer les travailleurs lors de permanences ou sur rendez-vous.

OÙ PEUX-TU LES TROUVER ?

Pour plus de facilité, il existe sur le site de la FWB un répertoire reprenant l'ensemble des services d'aide en milieu ouvert. Pour consulter les cartes d'identité des services privés, il te suffit de cliquer sur le nom de l'institution.

PLUS D'INFOS ?

Liste de toutes les AMO et sources :

- www.aidealajeunesse.cfwb.be/index.php?id=363
- www.galilex.cfwb.be/document/pdf/23078_002.pdf